

**Association de Prévoyance Internationale – APREVI**  
**120 avenue des Champs-Élysées**  
**75008 Paris**

A Paris, le 31 mars 2014

Cher(e) Adhérent(e),

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire de notre Association qui se tiendra le 17 avril 2014 à 11h00 au 21 rue Mont Thabor, 75001 Paris sur l'ordre du jour suivant :

- transfert du siège social au 21 rue Mont Thabor, 75001 Paris ;
- élargissement de l'objet social ;
- proposition de refonte globale des statuts ;
- délégation aux administrateurs à l'effet de rechercher auprès d'organismes d'assurance les garanties d'assurance conforme aux intérêts des clients et de déléguer au Président du Conseil d'administration tout pouvoir pour signer les éventuels avenants aux contrats d'assurance de groupe existants ou futurs souscrits par l'Association;
- délégation aux administrateurs à l'effet d'octroyer à des courtiers d'assurance, dont Union Financière George V, un mandat de rechercher auprès d'organismes d'assurance les garanties d'assurance et de placement conformes aux intérêts des adhérents ;
- renouvellement des dirigeants ;
- désignation de la personne chargée des formalités administratives, légales et réglementaires.

Vous trouverez, en annexe, le projet des statuts modifiés tels que soumis à votre ratification, reprenant notamment le libellé de l'objet social.

Si lors de cette réunion le quorum ne peut être atteint, une seconde Assemblée Générale Extraordinaire, à laquelle vous êtes également conviés, se tiendra à la même adresse à 14h30. Cette seconde Assemblée sera appelée à statuer sur le même ordre du jour mais sans condition de quorum.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur l'importance de cette réunion et espérons que vous aurez la possibilité d'y assister. Si toutefois vous êtes dans l'impossibilité de participer à cette Assemblée Générale Extraordinaire, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'Association muni d'un pouvoir spécial (ci-joint) dûment complété et signé, étant précisé qu'aucun adhérent ne peut cumuler plus de deux (2) mandats.

Certains de l'intérêt que vous porterez à ces changements, nous vous prions d'agréer, Cher(e) Adhérent(e), l'assurance de nos salutations les meilleures.

**Yves MARTIN**  
Président

**Bruno NARCHAL**  
Vice-Président



## POUVOIR

Je soussigné .....  
demeurant au .....  
donne pouvoir à M.....demeurant  
au..... pour me  
représenter au à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 17 avril 2014 à 11h00 au 21  
rue Mont Thabor, 75001 Paris, en prenant part en mon nom aux délibérations et de participer aux  
votes prévus à l'ordre du jour.

Signature précédée de la mention manuscrite " *Bon pour pouvoir* ".